



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

**La rencontre des droits en Méditerranée : l'acculturation en question / Xavier Perrot et Jacques Péricard (dir.)
éd. PULIM, 2014
cote : 60.277**

S'il est bien une question de la plus brûlante actualité, c'est celle de l'acculturation, notamment en Méditerranée.

En fait, il s'agit de considérer, sur les rives de ce fleuve étroit qu'est la Mare Nostrum, comment des modèles culturels différents se rencontrent, s'entrecroisent et en définitive se transforment eux-mêmes.

L'intérêt de cette réflexion tient à l'actualité immédiate certes, mais aussi à la période de colonisation, suivie de la période contemporaine de l'accession à l'indépendance.

En fait, il s'agit d'examiner comment les ingrédients naturels et traditionnels des sociétés évoluent. Quelle est la forme d'organisation de la collectivité : un état centralisé ou décentralisé; quelles sont les priorités sociales (depuis la culture de l'égalité jusqu'à celle de la primauté des meilleurs) ; quel rôle jouent les religions; quelle idée des autres peuples ou nations habite les esprits ; quelle est la place de l'individu dans le collectif ?

On croit encore que l'ouverture intégrale des frontières douanières, l'unification économique, la constitution de grandes zones d'échanges libres commerciaux, humains et financiers, allaient promouvoir des espaces uniformes, aux mêmes règles juridiques ou de comportement.

L'actualité nous oblige, sans passion, à nous interroger sur le devenir de nos sociétés diverses aux gènes enfouis dans la vieille mémoire des peuples. L'actualité commande une réflexion sur ce qui se passe sur les rives de la Méditerranée, depuis les révolutions arabes jusqu'à l'adoption du suffrage universel pour la désignation des dirigeants dans tous les pays.

Les exemples algériens et tunisiens sont intéressants. En effet, le modèle français est celui présenté comme celui réussi de la Révolution française. Son message va au bout du monde et devient l'exemple absolu de réussite de l'Homme constitué dans une société.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/). Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

La contribution de la France au succès de la révolution américaine donnera à ce message lié aux droits de l'Homme un élan mondial dont les responsables méditerranéens de ces deux pays s'inspireront.

L'exemple tunisien est certainement le plus intéressant. L'abandon des règles issues du Coran, depuis la polygamie jusqu'au rôle de la femme, est un phénomène expliquant au mieux l'acculturation.

Un autre exemple passionnant est la situation du Liban où les proximités religieuses n'ont aucunement entraîné, dans un premier temps, d'hostilité, mais où l'idée d'Etat a gagné les esprits vers l'unification.

Malte, de son côté, est un exemple très remarquable où très subtilement le droit britannique et la foi catholique ont pu se développer sans opposition violente.

Par contre, le Maroc reste un pôle où la tradition religieuse est la plus influente.

Cet ouvrage a l'immense avantage d'étudier l'acculturation dans tous les domaines (juridiques, sociétaux, religieux) et dans tous les pays.

Naturellement, l'actualité commande un examen de l'évolution des différents pays mais surtout une réflexion sur ce que pourrait être une vision unitaire de la Méditerranée sur des bases généralement adoptées par tous. Par exemple, la constitution d'une règle générale des droits de l'Homme, intégrant le droit coranique, ou celle de la propriété des sols.

Il ne s'agit surtout pas de fabriquer un « produit » issu de la règle du maître et de l'élève. Car ces droits nationaux sont les résultats du mélange de la réalité et des convictions. Ainsi le droit d'aînesse en matière d'héritage est bien le résultat de la situation foncière, mère des productions agricoles. Il serait intéressant d'approfondir cette question du droit et de l'organisation agricole, par rapport aux sols, aux techniques de production ou à l'utilisation de l'eau.

Ces constats et ces analyses seraient très insuffisants et la suite prospective de cet ouvrage très fouillé et fort bien rédigé est à écrire.

Quelles peuvent être les suites à donner à un tel travail pour l'élever au rang de méthode de gouvernement ? Certainement, des rencontres entre juristes, historiens, sociologues, hommes et femmes de foi et de transmission de l'héritage spirituel des deux rives, ou linguistes.

Sous l'égide indépendante des pouvoirs strictement politiques, peut-on suggérer que quelques universités méditerranéennes s'emparent de ce beau sujet. L'Université Senghor à Alexandrie, celles de Tunis, Bologne, Aix en Provence, Barcelone, réunies ensemble avec d'autres, ne seraient-elles pas appropriées pour donner une belle occasion à cette entreprise de rapprochement des cultures, pour faire de cet espace, une deuxième fois dans l'histoire des hommes, une source de paix, de compréhension et de matière grise ?



Académie des sciences d'outre-mer

Ce livre serait alors la première marche d'un long parcours ascendant où la sagesse des hommes l'emporterait sur la force des choses, autrement dit, l'effacement de la violence.

Jacques Godfrain